



PRÉFET DE LA MANCHE

Direction départementale de la cohésion sociale

# DOSSIER DE PRESENTATION DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL 2014



Direction des services départementaux de l'éducation nationale

**Le dossier de présentation du PEDT est à transmettre  
au plus tard le 25 avril 2014.  
à l'PIEN de circonscription  
et à la  
Direction départementale de la cohésion sociale de la Manche  
1 bis rue de la Libération  
BP 20524  
50004 SAINT LO cedex**

**Commune de : Equeurdreville-Haineville  
Ou EPCI de : ...**

## Préambule

La réforme des rythmes scolaires doit être opérationnelle à la rentrée 2014 dans l'ensemble des écoles publiques et dans les écoles privées volontaires.

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT). Le Projet Educatif Territorial a pour objectif d'articuler les temps familiaux et scolaires aux temps récréatifs, sportifs et culturels au service de l'enfant.

Il formalise l'engagement des différents partenaires afin d'assurer la cohérence des actions conduites sur l'ensemble de ces temps de vie de l'enfant. En ce sens, le projet d'école et le projet éducatif du territoire sont mis en complémentarité dans le respect des compétences de chacun. Lorsqu'un Projet Educatif Local existe sur le territoire, il constitue un socle incontournable pour élaborer le PEDT.

**La collectivité ou l'EPCI en charge des dépenses de fonctionnement des écoles est garante de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation du PEDT. A ce titre, elle renseigne et transmet ce dossier dans les délais impartis.**

Une demande de dérogation à l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2014 a été sollicitée auprès de la DSDEN.

OUI  NON

# CRITERES QUALITE A PRENDRE EN COMPTE LORS DE L'ELABORATION DU

## PEDT

*Ces critères permettront d'analyser le contenu de votre projet*

- 1 **Accès aux activités** : objectif participation du plus grand nombre (proximité, transport, gratuité), dont la prise en compte des enfants reconnus en situation de handicap
- 2 **Qualité des contenus** et prise en compte de **l'articulation avec la classe** (intensité cognitive, motrice, équilibre et répartition des activités...)
- 3 **Elaboration et suivi concerté** (le partenariat est envisagé comme moyen au service de la qualité du PEDT et comme objectif de celui-ci)
- 4 **Qualité des intervenants**
- 5 **Coordination du projet** (portage, pilotage...)
- 6 **Qualité des aménagements et des locaux** mis à disposition
- 7 **Pertinence du territoire**
- 8 **Formation** des différents acteurs et initiateurs
- 9 **Présence d'éléments d'évaluation** liés aux précédents items et réponse aux besoins des usagers et acteurs

*Le référent pédagogique et technique que vous avez identifié a un rôle déterminant dans l'accompagnement à la rédaction des outils, notamment de dossier.*

## • 1. Périmètre et public du PEDT

### 1.1. Signataires du PEDT

**Décret 2 août 2013 :** « Le PEDT est élaboré conjointement par la commune, siège de ces écoles, ou l'établissement public de coopération intercommunale lorsque les dépenses de fonctionnement des écoles lui ont été transférées, par les services de l'Etat et les autres partenaires locaux, notamment associatifs ou autres collectivités territoriales. »

« Le projet éducatif territorial prend la forme d'une convention conclue entre le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale, le préfet, le directeur académique des services de l'éducation nationale, agissant sur délégation du recteur d'académie, et, le cas échéant, les autres partenaires signataires, qui coordonnent leurs interventions pour organiser, dans l'enceinte de l'école ou dans les locaux de l'un des signataires, des activités périscolaires répondant aux besoins des enfants et dont la liste est annexée à la convention. »

**Commentaire :** Le signataire de la convention du PEDT est donc la collectivité ou l'EPCI en charge des dépenses de fonctionnement des écoles.

Un EPCI qui a la compétence périscolaire a la possibilité de :

- mettre à disposition des moyens humains et techniques pour renforcer la qualité et la sécurité des activités proposées dans le cadre d'un PEDT piloté par une commune. Dans ce cas l'EPCI n'est pas cosignataire du PEDT et exerce ce partenariat local dans le cadre des pratiques de collaboration internes au territoire ;
- et/ou assurer la coordination de la mise en œuvre des PEDT sur chaque commune sur le temps périscolaire, notamment si elle se positionne en tant qu'organisateur d'un accueil collectif de mineurs. Dans ce cas, l'EPCI devient cosignataire de la convention PEDT.

**Exemple :** Dans un souci de cohérence éducative sur le territoire, certains EPCI, qui ont la compétence périscolaire, voire PEL, ont proposé aux communes concernées d'élaborer conjointement un PEDT. Un seul dossier peut être élaboré pour l'ensemble du territoire mais devra faire l'objet de plusieurs conventions. L'EPCI pilote et coordonne le projet.

Merci de bien vouloir compléter le tableau joint en **annexe n°1** « Commune(s) et/ou EPCI signataire(s) du PEDT »

### 1.2. Compétences

Compétences			Coordination du PEDT	
<input checked="" type="checkbox"/>	Scolaire	<b>Commune</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Coordonne le PEDT
<input checked="" type="checkbox"/>	Périscolaire			
<input checked="" type="checkbox"/>	Extrascolaire			
<input checked="" type="checkbox"/>	Restauration scolaire			
<input type="checkbox"/>	Scolaire	<b>EPCI</b>	<input type="checkbox"/>	Coordonne le PEDT
<input type="checkbox"/>	Périscolaire			
<input type="checkbox"/>	Extrascolaire			
<input type="checkbox"/>	Restauration scolaire			



## • 2. Gouvernance du PEDT

### 2.1. Coordination

#### ❖ Elu référent en charge du PEDT à ce jour

NOM Prénom : Mr Hebert Dominique

Tél. : 02 33 53 96 00

Mail : dhebert@mairie-equeurdreville.fr

Préciser la fonction (secteur jeunesse, scolaire, social, etc.) : Elu en charge Enfance, Education et Jeunesse

#### ❖ Personne référente technique du PEDT

NOM Prénom : Mr Goncalves Jean

Fonction : Directeur en charge des politiques socio-éducatives

Adresse : ...

Tél. : 02 33 53 96 00...

Mail : jgoncalves@mairie-equeurdreville.f

% ETP dédié à la coordination du PEDT : 1

Préciser le rôle du technicien référent dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation du PEDT :  
L'évaluation du PEDT est effectuée par le comité de pilotage

### 2.2. Pilotage

➤ Existe-t-il un comité de pilotage ?  oui  non

*Si oui, merci de préciser sa composition à partir du modèle joint en **annexe n°3** « comité de pilotage » et de répondre aux questions suivantes :*

A quelle fréquence le comité de pilotage s'est-il réuni ? 1 fois par trimestre

➤ Des groupes de travail ont-ils été mis en place ?  oui  non

Si oui, merci de préciser les thématiques, observations, etc. :

- organisation et mise en place de la réforme,
- budget,
- partenariat avec les associations et modalités de mise en oeuvre,
- locaux, etc.

➤ De quelle manière les familles ont-elles été associées à l'élaboration du PEDT ? Participation lors de la mise en place de la réforme et dans l'évaluation du dispositif (réunions de présentation et conseil de la vie éducative).

### 2.3. Perspectives et évaluation

- Quelles modalités ont été retenues pour poursuivre la concertation entre les acteurs du temps scolaire et du temps périscolaire au cours de l'année scolaire 2014/2015 et éventuellement des suivantes ? conseil de la vie éducative (instance regroupant les directions d'écoles, les représentants de parents d'élèves, les élus siégeant au conseils d'école et les présidents d'associations)
- A quelle fréquence ? une fois par trimestre.
- Avez-vous défini les critères et indicateurs (quantitatifs et qualitatifs) vous permettant de mesurer la mise en œuvre du PEDT ?
- Si oui, préciser : ...

• **3. Intentions éducatives partagées au sein du comité de pilotage PEDT**

**3.1. Objectifs éducatifs partagés par les partenaires**

Objectifs éducatifs	Effets attendus	Critères d'évaluation
<p><b>Conforter la dynamique éducative du territoire en formalisant le PEDT, outil de référence pour les acteurs</b></p>	<p>- Mise en œuvre d'une méthodologie partagée</p> <p>- Aménagement et animation des instance de gouvernance du projet</p> <p>- Mise en œuvre d'une stratégie de moyens adaptée aux enjeux du projet</p>	<p>- Echanges entre les acteurs, respect du cadre légal, élaboration d'un document cadre de références pour les acteurs locaux, validation d'une procédure d'évaluation permanente, articulation du PEDT avec le PESL</p> <p>- Nombre et typologie des instances de gestion politique et technique du projet, mode de désignation des acteurs dans les instances, fréquence des réunions, méthode d'animation des instances</p> <p>- maîtrise technique de la complexité du dispositif, maîtrise budgétaire, gestion des effectifs et des statuts, gestion des compétences et de la formation, coordination des partenaires, gestion du parc des locaux et équipements</p>

<p><b>Agir pour la réussite scolaire de tous les enfants et particulièrement des enfants les plus en difficulté</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation du temps d'apprentissage quotidien selon les possibilités des enfants</li> <li>- Recherche de régularité des temps dans la semaine et construction de repères pour les enfants</li> <li>- Respect des besoins spécifiques en maternelle et en élémentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs de réussite scolaire relevant de l'Education Nationale, retours des différents acteurs</li> <li>- Equation durée/intensité des différents temps de la journée <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des aménagements, articulation, mouvements dans les espaces de vie quotidienne</li> <li>- Existence de travaux partagés avec les enseignants</li> </ul> </li> <li>- Formations réalisées auprès des acteurs éducatifs</li> </ul>
<p><b>Développer une approche globale des rythmes de vie et articuler les temps de l'Enfant</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Articulation des rôles des différents éducateurs de la journée et de la semaine</li> <li>- Articulation des temps et espaces dans la journée et la semaine</li> <li>- Articulation du contenu et des rythmes dans la journée et la semaine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Articulation de l'offre avec les projets d'écoles, lisibilité des rôles pour les enfants, les parents et autres acteurs, modalités de "passages de relais"</li> <li>- Concrétisation du parcours quotidien, alternance de temps calmes et activités scolaires et périscolaires, repères dans le temps et l'espace pour les enfants, formations</li> <li>- Optimisation des phases de vigilance, adaptation des activités en terme de rythme et de contenu, mise en place des conditions permettant la sieste des plus petits le plus tôt possible après le repas, respect du besoin d'entre-soi, de temps calmes, gestion des effets de cumul d'activités avec les autres temps de l'enfant</li> </ul>

<p><b>Proposer une offre d'activités péri-éducatives au service du développement global de l'Enfant</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des parcours d'activités accessibles à tous</li> <li>- Développer une offre d'activités de qualité permettant le développement des compétences pour les enfants</li> <li>- Développer le partenariat avec les associations et promouvoir les ressources locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation, contenus pédagogiques et organisation pédagogique</li> <li>- Prise en compte du diagnostic initial par rapport au besoin des enfants, formaliser des objectifs au sein de chaque cycle d'activité, capacité des acteurs éducatifs à écouter et prendre en compte les besoins des enfants, place donnée à l'expression des enfants, organisation de moments permettant aux enfants de présenter l'aboutissement de leur travail</li> <li>- Nombre et typologie des associations, qualification des intervenants, palces des acteurs associatifs dans la dynamique de projet, avis des intervenants associatifs sur les conditions matérielles et pédagogiques, impact des TAP sur l'évolution des pratiques associatives</li> </ul>
---	--	--

<p><b>Apporter une attention particulière aux besoins des familles et à la place des parents</b></p>	<p><b>- Renforcer la communication avec les parents et favoriser leurs échanges avec les autres acteurs de l'éducation</b></p> <p><b>- Favoriser la conciliation de la vie familiale avec les autres volets de la vie quotidienne</b></p> <p><b>- Accompagner les parents dans leurs fonctions éducatives.</b></p>	<p><b>- Information des parents et implication des parents avec les autres éducateurs du territoire</b></p> <p><b>- Cohérence du parcours quotidien, articulation entre horaires de maternelle ou d'élémentaire, impact sur l'activité des assistantes maternelles, articulation avec les modes de garde collectifs, accompagnement des familles, capacité de mobilisation des institutions spécialisées dans les situations de difficulté</b></p> <p><b>- Capacité incitative et de décision ds parents quant à la participation des enfants aux activités, accompagnement des parents, existence d'espaces identifiés de parole pour les parents, relais entre équipes enseignantes et services "parentalité", espaces d'activités partagés "parents-enfants"</b></p>
	...	...
...	...	...
...	...	...

Précisions à apporter si nécessaire : ...

### 3.2. Articulation éventuelle entre PEL et PEDT :

- Si le territoire est dans une démarche de PEL, le PEDT a-t-il été intégré ?  oui  non
- Si oui, de quelle manière : ...

**Merci de joindre en annexe l'arbre des objectifs du PEL (facultatif).**

Précisions à apporter si nécessaire : ...

### 3.3. Articulation avec d'autres dispositifs éventuels existants :

- S'il existe un contrat de ville sur le territoire, le PEDT y a-t-il été intégré ?  oui  non

Si oui, de quelle manière : ...

- S'il existe un contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) sur le territoire, a-t-il été intégré au PEDT (hors TAP) ?  oui  non

Si oui, de quelle manière : ...

- S'il existe un contrat enfance jeunesse (CEJ) sur le territoire, a-t-il été intégré au PEDT ?  
 oui  non

Si oui, de quelle manière : ...

- S'il existe un contrat territoire lecture (CTL) sur le territoire, a-t-il été intégré au PEDT ?  
 oui  non

Si oui, de quelle manière : ...

### 3.4. La décision du comité de pilotage concernant les orientations du projet éducatif territorial

Le PEDT vise à organiser le(s) lien(s) entre temps scolaires et temps périscolaires. Il peut également présenter l'organisation générale des différentes offres éducatives, en prenant en compte le temps scolaire ainsi que les temps périscolaires et extrascolaires pour tous les mineurs (voire les majeurs) du territoire.

Merci de cocher la définition qui correspond à votre projet : (une seule case doit être cochée)

Le PEDT vise à organiser **uniquement les temps d'activités périscolaires (TAP)** des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires.

Le PEDT vise à organiser tous **les temps périscolaires** (en TAP et hors TAP) des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires.

Le PEDT vise à organiser tous **les temps périscolaires** (en TAP et hors TAP) des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires ainsi que dans les collèges et lycées.

Le PEDT vise à articuler les **temps périscolaires avec les temps extrascolaires** des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires.

Le PEDT vise à également à articuler les **temps périscolaires aux temps extrascolaires** des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires ainsi que dans les collèges et lycées

Précisions à apporter si nécessaire : ...

## • 4. Diagnostic et organisation des activités

### 4.1. Mode d'organisation et régime juridique de l'offre de loisirs éducatifs

Merci de préciser le cadre juridique au sein duquel se mettront en œuvre les activités de loisirs :

Option 1 : Accueil Collectif de Mineurs déclaré auprès du préfet selon les modalités réglementaires en vigueur.

Option 2 : Accueil Collectif de Mineurs déclaré auprès du préfet selon le régime d'assouplissement réglementaire proposé dans le cadre de la réforme. (ACM assoupli).

Option 3 : Garderie périscolaire.\*

Option 4 : Une mixité de ces différentes 10 modalités réglementaires.

\*Si vous choisissez de mettre en place une garderie, elle devra se conformer aux dispositions réglementaires applicables en PEDT hors ACM détaillées en 6.

Afin de présenter l'organisation hebdomadaire ainsi que le régime juridique afférent aux temps de l'enfant merci de compléter l'annexe n°4 « organisation hebdomadaire » pour chacune des écoles concernées par le présent PEDT. Ce document est à compléter quelques soient les options choisies.

Des perspectives d'évolution concernant le régime juridique de l'offre de loisirs sont-elles envisagées au cours de l'année scolaire 2014/2015 ? ...

#### 4.2. Encadrement prévu des TAP au 1<sup>er</sup> septembre 2014

##### **Décret du 2 août 2013 relatif au projet éducatif territorial :**

« A titre expérimental, pour une durée de trois ans, les taux d'encadrement des accueils de loisirs périscolaires organisés dans le cadre d'un projet éducatif territorial peuvent être réduits par rapport aux taux prévus par l'article R. 227-16 du code de l'action sociale et des familles, sans pouvoir être inférieurs à :

1° Un animateur pour quatorze mineurs âgés de moins de six ans ;

2° Un animateur pour dix-huit mineurs âgés de six ans ou plus. »

**Le directeur n'est pas comptabilisé dans les effectifs d'encadrement pour les accueils de loisirs périscolaires de plus de 50 mineurs.**

Si vous sollicitez une demande d'expérimentation aux conditions d'encadrement en accueil de loisirs périscolaires auprès du préfet, merci de renseigner l'annexe n°5

Compléter le tableau suivant, pour l'ensemble des écoles concernées et sur la base des effectifs envisagés en septembre 2014 :

	Maternelle	Primaire
Nombre d'enfants envisagé	479	804
Nombre d'animateurs prévu	52	73
Taux d'encadrement retenu	1 pour 14	1 pour 18

Observations (atouts, difficultés, perspectives, etc.) : ...

Merci de mettre à jour les tableaux relatifs aux ressources en personnel disponibles au 1<sup>er</sup> septembre 2014 joints en annexe n°6 « ressources et besoins en personnel d'encadrement et de direction »

Prévoyez-vous une ou des formation(s) de votre personnel ?  oui  non

Préciser (année, formation, diplôme, ...) : Accompagnement sur des thématiques précises telles que le jeux, le chant, le livre, etc.

#### 4.3. Organisation des activités

Afin de préciser les activités proposées merci de compléter pour chacune des écoles concernées par le présent PEDT l'annexe n° 7 « pistes d'activités proposées ». Ce document ne se veut pas exhaustif. Il a une valeur indicative quant la traduction de vos objectifs éducatifs en contenu d'activités. Il reste bien entendu modifiable et ajustable tout au long de l'année de conventionnement.

**Si vous demandez une dérogation aux qualifications de direction auprès du préfet, merci de renseigner l'annexe n°8**

#### 4.4. Locaux

Quels seront les locaux disponibles pour la mise en place des activités ? (S'il y a lieu, préciser s'ils sont non-couverts)...

Les enfants auront-ils accès à l'ensemble des locaux scolaires (salles de classe, bibliothèque, cantine, etc.) ?

oui  non  autre, à préciser : ...

Si oui, existe-t-il des conventions ou règlements d'utilisation de ces locaux (horaires, restrictions, etc.) ?

oui  non  autre, à préciser : ...

**NB : Une charte d'utilisation sera envoyée à chaque élu par les services de la DSDEN.**

#### 4.5. Mercredi

- Envisagez-vous un accueil après l'école, le mercredi midi ?  oui  non

Si oui, comment (garderie, ACM, etc.) ? .ALSH

- Organiserez-vous un temps de restauration ?  oui  non
- Un transport vers le lieu de la restauration est-il envisagé ?  oui  non

Si oui, comment ? restauration et transport pour les enfants fréquentant l'ALSH. transport assuré avec les navettes des Francas de la Manche

#### 4.6. Publics particuliers

- **Les enfants en situation de handicap** pourront-ils intégrer les TAP ?  oui  non
- Envisagez-vous un accompagnement particulier pour **les enfants en situation de handicap** ?  
 oui  non

Si oui, comment ? 1 personne en plus sur Ferry pour l'accompagnement des enfants de clis.

- Pour **les enfants bénéficiant d'un PAI** (Projet d'Accueil Individualisé), quelles relations sont envisagées avec l'équipe enseignante, la famille ? PAI co-signé.
- Pour **les enfants de deux et trois ans**, sur quel temps a lieu la sieste ?  
 temps scolaire  TAP

Comment envisagez-vous la transition ? ...

Quel mode de réveil sera privilégié ?  réveil échelonné  réveil anticipé

La personne en charge du coucher sera-t-elle celle présente au réveil ?  oui  non

Sur quels espaces les enfants de moins de six ans seront-ils accueillis ? au sein des écoles maternelles et dans certains gymnases. seuls les enfants de GS ont des activités en dehors de l'école

Prévoyez-vous des activités extérieures nécessitant un déplacement pour les enfants de moins de six ans ?

oui à préciser : ...  non

Précisions complémentaires ? cirque, danse contée, motricité, lieux d'opposition, relaxation, etc mais uniquement pour les GS

### • 5. Inscriptions et liens avec les familles

#### 5.1. Modalités d'inscription aux TAP

Cocher plusieurs cases si nécessaires.

- à l'année Préciser si nécessaire : ...
- au trimestre Préciser si nécessaire : ...
- au mois Préciser si nécessaire : ...
- modulable Préciser si nécessaire : ...

## 5.2. Accès aux activités

*La réforme des rythmes scolaire est attachée au principe de gratuité.*

*Cocher plusieurs cases si nécessaires.*

Activités gratuites      Préciser si nécessaire : ...      Tarif : ...

totalement payantes.      Préciser si nécessaire : ...      Tarif : ...

## 5.3. Lien avec les familles

Quelle(s) modalité(s) d'information avez-vous retenue(s) pour communiquer auprès des familles ? mise en place d'un passeport annuel, affichage au sein des écoles et intégration sur le site internet de la ville...

De quelle manière allez-vous solliciter les familles et prendre en compte leurs attentes dans l'évolution du PEDT ? ...

## 6. Dispositions réglementaires applicables au PEDT en matière de sécurité (hors ACM déclaré)

**Décret du 2 août 2013 relatif au projet éducatif territorial :**

*« Préalablement à la conclusion du projet éducatif territorial, les services de l'Etat s'assurent que les modalités d'organisation retenues pour l'accueil des enfants sont propres à garantir leur sécurité. »*

### 6.1. Autorisation d'ouverture pour les moins de 6 ans (ACM et hors ACM)

L'organisateur des activités s'engage à

- solliciter l'autorisation d'accueil des enfants de moins de six ans auprès du préfet de département au moins trois mois avant le début de l'accueil.

oui  non

### 6.2. Encadrement

L'organisateur des activités s'engage à

- se rapprocher d'un taux d'encadrement d'au minimum un adulte pour 14 enfants de moins de six ans et 1 adulte minimum pour 18 enfants de plus de six ans.

oui  non

- demander l'extrait de casier judiciaire n°3 pour toute personne intervenant auprès de mineurs dans le cadre des activités, se déroulant sur un mode de garderie.

oui  non

- définir et mettre en place un plan de formation afin qu'au minimum 50% de l'équipe d'animation soit qualifiée en matière d'encadrement de mineurs.

oui  non

### 6.3. Activités sportives

L'organisateur des activités s'engage à

- mettre en place les activités physiques et sportives dans le respect de la réglementation définie par le code du sport

oui  non

### 6.4. Coordination

### L'organisateur des activités s'engage à

- désigner un référent par site pour coordonner les activités et intervenants du projet d'accueil.  oui  non
- organiser la sécurité physique et morale des enfants au cours des temps de transition entre le temps scolaire et le temps périscolaire dans le respect de l'organisation horaire retenue.  oui  non
- organiser la sécurité physique et morale des enfants entre le temps périscolaire et le temps familial.  oui  non

### 6.5. Communication du projet aux familles

#### L'organisateur des activités s'engage à

- informer les familles sur les conditions de mise en œuvre des intentions éducatives conduites sur le temps périscolaire.  oui  non
- définir dans un document nommé « **projet d'accueil** », en collaboration avec le référent du site, les conditions de réalisation du projet éducatif territorial. Ce document précise notamment la nature des activités proposées, les modalités d'accueil des enfants, les modalités de participation des mineurs, le cas échéant les mesures envisagées pour les mineurs atteints de trouble de la santé ou de handicap, les modalités de fonctionnement de l'équipe d'animation, les modalités d'évaluation de l'accueil et les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés ainsi que le protocole de sécurité général et par site.  oui  non

### 6.6. Locaux

#### L'organisateur des activités s'engage à

- accueillir les enfants dans des bâtiments respectant les normes sécurité incendie : Si non préciser les raisons : ...  oui  non

### 6.7. Suivi sanitaire

#### L'organisateur des activités s'engage à

- ne pas administrer de médicament sans copie de l'ordonnance  oui  non
- tenir les médicaments en sachet individuel nominatif et hors-portée des enfants (dans le cas de traitements).  oui  non
- désigner au moins un référent sanitaire par site.  oui  non
- prévoir un lieu de couchage pour enfant malade (en fonction des possibilités).  oui  non

### 6.8. Fiches sanitaires de liaison

#### L'organisateur des activités s'engage à

- mettre en place une fiche sanitaire de liaison (*comportant au minimum les informations mentionnées dans le cerfa 10008\*02*) pour chaque enfant participant aux activités périscolaires.  oui  non

#### 6.9. Assurances

L'organisateur des activités s'engage à

- souscrire une assurance couvrant les activités pratiquées sur le temps périscolaire.  oui  non

#### 6.10. Trousse de secours et moyen d'alerte

L'organisateur des activités s'engage à

- former l'ensemble des intervenants au protocole d'alerte et de sécurité adapté à chaque site.  oui  non
- disposer d'une trousse de secours par site.  oui  non
- en cas de déplacement, à disposer d'une trousse de secours et d'adapter le protocole de sécurité.  oui  non

#### LISTE DES ANNEXES

- 1 Commune(s) et/ou EPCI signataire(s) du PEDT
  - 2 Documents de demande d'autorisation d'accueil d'enfants de moins de six ans.
  - 3 Comité de pilotage
  - 4 Organisation hebdomadaire
  - 5 Demande d'expérimentation aux conditions d'encadrement en accueil de loisir périscolaire.
  - 6 Ressources et besoins en personnel d'encadrement et de direction
  - 7 Pistes d'activités proposées
  - 8 Demande de dérogation aux qualifications de direction.
- Arbre des objectifs PEL
- Tout document utile à la compréhension du PEDT

Fait à  
Le

Signature(s) :

Nom, Prénom, Fonction

Signature

15

Fait à ÉQUEURDREVILLE - HAINNEVILLE  
Le 30 octobre 2014

Signature(s) :

*Nom, Prénom, Fonction*

*Signature*

Dominique HEBERT.....  
Maire adjoint.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....







**Nom de l'école : Blum élémentaire et maternelle**

**Organisation hebdomadaire des rythmes éducatifs**

Compléter le tableau en indiquant les temps éducatifs et/ou les moments de transition et de restauration d'après la légende suivante :

	TAP organisé en ACM		Ecole
	TAP organisé en garderie		transition *
	ACM périscolaire		cantine
	Garderie		goûter
			Temps de transition
			Temps de restauration du midi
			Temps de restauration en fin d'après-midi

Attention à ne pas proposer un sur activisme mais à organiser les temps de la journée pour permettre à l'enfant une plus grande disponibilité : temps de restauration suffisant, organisation des temps pour diminuer la fatigue.

	7H00	8H00	9H00	10H00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	20h00
Lundi						cantine	cantine								
Mardi						cantine	cantine	*							
Mercredi						cantine	cantine								
Jeudi						cantine	cantine								
Vendredi						cantine	cantine								
Samedi															

• Temps de transfert de responsabilité qui nécessite une forte vigilance.  
**Merci de préciser les horaires du ramassage scolaire : néant**



## Nom de l'école : Le Corre - Ferry

Attention, il y a un décalage de 5 minutes pour le Corre afin que les familles puissent faire le trajet et rejoindre l'école ules Ferry : 08h25-11h35 13h35-14h45

### Organisation hebdomadaire des rythmes éducatifs

Compléter le tableau en indiquant les temps éducatifs et/ou les moments de transition et de restauration d'après la légende suivante :

	TAP organisé en ACM		Ecole
	TAP organisé en garderie		transition*
	ACM périscolaire		cantine
	Garderie		goûter
			Temps de transition
			Temps de restauration du midi
			Temps de restauration en fin d'après-midi

Attention à ne pas proposer un sur activisme mais à organiser les temps de la journée pour permettre à l'enfant une plus grande disponibilité : temps de restauration suffisant, organisation des temps pour diminuer la fatigabilité.

	7h00	8h00	9h00	10h00	11h00	12h00	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	18h00	18h30	19h00	20h00
Lundi							cantine	cantine	cantine							*	goûter		
Mardi							cantine	cantine	cantine					*			goûter		
Mercredi																			
Jeudi							cantine	cantine	cantine							*	goûter		
Vendredi							cantine	cantine	cantine							*	goûter		
Samedi																			

\* Temps de transfert de responsabilité qui nécessite une forte vigilance.

Merci de préciser les horaires du ramassage scolaire : néant





**Nom de l'école : Goubert et Kergomard**

Attention, il y a un décalage de 5 minutes pour Kergomard afin que les familles puissent faire le trajet et rejoindre l'école Jean M Goubert : 08h25-11h35 13h35-14h45

**Organisation hebdomadaire des rythmes éducatifs**

Compléter le tableau en indiquant les temps éducatifs et/ou les moments de transition et de restauration d'après la légende suivante :

	TAP organisé en ACM	École
	TAP organisé en garderie	transition*
	ACM périscolaire	cantine
	Garderie	goûter
		Temps de transition
		Temps de restauration du midi
		Temps de restauration en fin d'après-midi

Attention à ne pas proposer un sur activisme mais à organiser les temps de la journée pour permettre à l'enfant une plus grande disponibilité : temps de restauration suffisant, organisation des temps pour diminuer la fatigue.

	7h00	8h00	9h00	10h00	11h00	12h00	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00
Lundi							cantine	cantine	*							
Mardi							cantine	cantine	*							
Mercredi						*	cantine	cantine								
Jeudi						*	cantine	cantine	*							
Vendredi						*	cantine	cantine	*							
Samedi																

• Temps de transfert de responsabilité qui nécessite une forte vigilance.

Merci de préciser les horaires du ramassage scolaire : néant

## Nom de l'école : Joseph Bocher (maternelle et élémentaire)

## Pistes d'activités proposées

Nom de l'école : Joseph Bocher

Lieu d'implantation : Impasse Françoise Dolto - Equeurdreville-Hainneville

Nombre d'enfants concernés : 220

Si activités intégrées à un accueil collectif de mineurs :		Si activités non intégrées à un accueil collectif de mineurs :	
Directeur		Réfèrent du site	
Nom : LEFRANC		Nom :	
Prénom : Bertrand		Prénom :	
Diplôme : BAFD		Diplôme :	
Cadre d'emploi : Groupe C – convention collective de l'animation		Cadre d'emploi :	
Axes du projet d'école		Lien établi avec le PEDT mis en oeuvre sur le temps périscolaire	
		Toutes les activités mises en place sur l'ensemble des temps périscolaires (TAP, périscolaire du matin et du soir, restauration du midi) sont intégrées au PESL.	

Attention à l'organisation des temps et des espaces pour diminuer la fatigabilité et proposer à l'enfant divers modes d'activités : seul, en petits ou grands groupes. Il faut veiller à lui proposer une offre diversifiée dans le respect de son rythme et être vigilant à ne pas refaire l'école après l'école.

Renseigner le tableau ci-dessous pour l'année scolaire 2014/2015 (ajouter des lignes autant que besoin) :

Activité envisagée	Activité déjà existante		Niveau d'activité (initiation, approfondissement,....)	Lieu d'activité si prédéfini	Moyen de déplacement si nécessaire	Durée (cycle, annuel, sporadiques...)	Age des participants	Structure intervenante potentielle	Statut de l'intervenant (associatif, fonctionnaire, bénévole...)	Diplôme éventuel	Existence d'une convention de partenariat		Observations
	oui	non									oui	non	
Arts plastiques	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	4 cycles de 3-4 semaines	5-7 ans		Auto-entrepreneur	BDEPS	X		
Arts plastiques	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	4 cycles	6-11 ans	Agent ville	Fonctionnaire	Plasticienne	X		
Cuisine	X		Initiation	Cuisine pédagogique du Puzzle	A pied	3 cycles de 3-4 semaines	6-8 ans	Animateur de maison de quartier	Fonctionnaire	Beatop	X		
Cuisine	X		Initiation	Cuisine pédagogique du Puzzle	A pied	5 cycles de 3-4 semaines	5-9 ans	FB Cooking	Auto-entrepreneur		X		
Web Radio	X		Initiation	Locaux scolaires	NON			Les francas de la manche	ASSOCIATIF	bpjens	X		

<u>JING</u>		X	Initiation	Locaux scolaires	NON	4 cycles de 3-4 semaines	9-11 ans	SONARTE	ASSOCIATIF		X
<u>bande dessinée</u>	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	3 cycles de 3-4 semaines	9-11 ans		Auto-entrepreneur	DNAT	X
<u>jeux de société</u>	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	2 cycles de 3-4 semaines	8-9 ans	Association Des Jeux plein la Manche	ASSOCIATIF	Educateurs spécialisés	X
<u>conte et abajillage sonore</u>	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	5 cycles de 3-4 semaines	5-7 ans	SONARTE	ASSOCIATIF	DEUG. Musicologie	X
<u>calligraphie</u>	X		Initiation	Salle de Calligraphie au Puzzle Locaux scolaires	A pied	1 cycle de 3-4 semaines	9-10 ans	Les francas de la manche	ASSOCIATIF		X
<u>échecs</u>		X	Initiation	Locaux scolaires	NON	3 cycles de 3-4 semaines	9-11 ans	UST Echecs	ASSOCIATIF	Initiateur fédéral	X
<u>Théâtre</u>	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	2 cycles de 3-4 semaines	6-8 ans	Agoutville	Fonctionnaire	Animateur territorial	X
<u>langue des signes</u>	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	1 cycle de 5 semaine	10-11 ans	Les francas de la manche	ASSOCIATIF	BAFA	X
<u>Musique assistée par ordinateur</u>	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	3 cycles de 3-4 semaines	9-11 ans	SONARTE	ASSOCIATIF	DEUG. Musicologie	X
<u>Jardin</u>	X		Initiation	Jardin pédagogique du Puzzle Locaux scolaires	A pied	5 cycles de 3-4 semaines	5-9 ans	Les francas de la manche	ASSOCIATIF	BAFA	X
<u>réa-recup</u>		X	Initiation	Locaux scolaires	NON	1 cycle de 3-4 semaine	10-11 ans	Agoutville	Fonctionnaire	BAFA	X
<u>football</u>	X		Initiation	Grand Gymnase Lecanu	A pied	3 cycles de 3-4 semaines	6-10 ans	Association FCEH	ASSOCIATIF	Brevet d'Etat et BPJEPS en cours	X
<u>Danse contée</u>	X		Initiation	Salle ASH	A pied	2 cycles de 3-4 semaines	6-8 ans	Association Z'ailles	ASSOCIATIF	Instructeur Zumba Kids	X
<u>Danse</u>	X		Initiation	Salle ASH + Locaux scolaires	A pied	7 cycles de 3-4 semaines	5-11 ans	Les francas de la manche	ASSOCIATIF	Diplôme d'Etat Danse	X
<u>jeux d'opposition</u>	X		Initiation	Petit Dojo	A pied	6 cycles de 3-4 semaines	5-11 ans	Association ASH	ASSOCIATIF	BEJEPS en cours et COP et BEESAPT	X
<u> Cirque</u>		X	Initiation	Petit Gymnase Lecanu	A pied	3 cycles de 3-4 semaines	5-7 ans	Ecole de cirque Barba Sousa	ASSOCIATIF	Brevet d'initiateur arts du cirque	X
<u>acrosport</u>		X	Initiation	Dojo	A pied	5 cycles de 3-4 semaines	6-11 ans	Association ASH	ASSOCIATIF	BEJEPS en cours et COP et BEESAPT	X
<u>badminton</u>	X		Initiation	Grand Gymnase Lecanu	A pied	4 cycles de 3-4 semaines	7-11 ans	Association ASH	ASSOCIATIF	BEJEPS en cours et COP et BEESAPT	X



## Nom de l'école : Léon Blum (élémentaire et maternelle)

### Pistes d'activités proposées

Nom de l'école : Léon Blum

Lieu d'implantation : Rue Guerry Equeurdreville-Hainneville

Nombre d'enfants concernés : 130 en élémentaire et 80 en maternelle

Si activités intégrées à un accueil collectif de mineurs :	
Directeur	Référents du site différents
Nom : <b>BOCQUET</b>	Nom : <b>CHERON Mélanie (BLUM maternelle)</b>
Prénom : <b>Arnaud</b>	Nom : <b>LEMIEUX Laurie (BLUM élémentaire)</b>
Diplôme : <b>DESJEPS</b>	Diplôme : <b>BAFD</b>
Cadre d'emploi :	Cadre d'emploi : <b>Groupe C – convention collective de l'animation</b>

Axes du projet d'école	
	Lien établi avec le <b>PEDT</b> mis en oeuvre sur le temps périscolaire
	Toutes les activités mises en place sur l'ensemble des temps périscolaires (TAP, périscolaire du matin et du soir, restauration du midi) sont intégrés au PESL.

Attention à l'organisation des temps et des espaces pour diminuer la fatigabilité et proposer à l'enfant divers modes d'activités : seul, en petits ou grands groupes. Il faut veiller à lui proposer une offre diversifiée dans le respect de son rythme et être vigilant à ne pas refaire l'école après l'école.

Renseigner le tableau ci-dessous pour l'année scolaire 2014/2015 (ajouter des lignes autant que besoin) :

Activité envisagée	Activité déjà existante oui non	Niveau d'activité (initiation, approfondissement,....)	Lieu d'activité si prédéfini	Moyen de déplacement si nécessaire	Durée (cycle, annuel, sporadique,...)	Age des participants	Structure intervenant potentielle	Statut de l'intervenant (associatif, fonctionnaire, bénévole...)	Diplôme éventuel	Existence d'une convention de partenariat oui non		Observations
Arts plastiques	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	2 cycles de 3-4 semaines	5-7 ans	Agent ville	Fonctionnaire	Plasticienne	X		
Cuisine	X	Initiation	Totem	A pied	3 cycles de 3-4 semaines	10-11 ans	FB Cooking	Auto-entrepreneur		X		
DJING	X	Initiation	Locaux scolaires	A pied	3 cycles de 3-4 semaines	10-11 ans	SONARTE	ASSOCIATIF		X		
Bande dessinée	X	Initiation	Locaux scolaires	A pied	3 cycles de 3-4 semaines	9-11 ans		Auto-entrepreneur	DNAT	X		
Jeux de société	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	7 cycles de 3-4 semaines	6-11 ans	Association Des Jeux plein la Manche	ASSOCIATIF	Educateurs spécialisés	X		

## Annexe 7

<u>Conte et habillage sonore</u>	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	3 cycles de 3-4 semaines	5-7 ans	SONARTE	ASSOCIATIF	DEUG Musicologie	X
<u>Musique assistée par ordinateur</u>	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	4 cycles de 3-4 semaines	6-11 ans	SONARTE	ASSOCIATIF		X
<u>Echecs</u>	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	3 cycles de 3-4 semaines	9-11 ans	UST Echecs	ASSOCIATIF	Initiateur fédéral	X
<u>Théâtre</u>	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	1 cycle de 3-4 semaines	6-8 ans	Agent ville	Fonctionnaire	Animateur territorial	X
<u>Langue des signes</u>	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	5 cycles de 3-4 semaines	6-8 ans	Les francas de la manche	ASSOCIATIF	BABA	X
<u>Jardin</u>	X	Initiation	Jardin pédagogique du Totem	A pied	2 cycles de 3-4 semaines	5-6 ans	Agent ville	Fonctionnaire	BEATEP	X
<u>Jardin</u>	X	Initiation	Jardin pédagogique du Totem	A pied	2 cycles de 3-4 semaines	6-9 ans	Les francas de la manche	ASSOCIATIF	BABA	X
<u>Web radio</u>	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	5 cycles de 3-4 semaines	6-11 ans	Les francas de la manche	ASSOCIATIF	BPJEPS	X
<u>Danse</u>	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	2 cycles de 3-4 semaines	5-6 ans	Les francas de la manche	ASSOCIATIF	Diplôme d'Etat Danse	X
<u>Jeux d'opposition</u>	X	Initiation	Complexe Jean Jaurès	A pied	4 cycles de 3-4 semaines	5-11 ans	Association ASH	ASSOCIATIF	BEPJEPS en cours et COP et BEESAPT	X
<u>Cirque</u>	X	Initiation	Au chapiteau	A pied	3 cycles de 3-4 semaines	5-7 ans	Ecole de cirque Barba Sousa	ASSOCIATIF	Brevet d'initiateur arts du cirque	X
<u>Volley</u>	X	Initiation	Petit gymnase Jean Jaurès	A pied	2 cycles de 3-4 semaines	6-8 ans	Association ASH	ASSOCIATIF	BEPJEPS en cours et COP et BEESAPT	X
<u>Jouons avec la ludothèque</u>	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	10 cycles de 3-5 semaines	3-5 ans	Agents ville Petite enfance	Fonctionnaires	EJE, CAP Petite enfance	X
<u>Complices - relaxation</u>	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	10 cycles de 3-5 semaines	3-5 ans	Agents ville Petite enfance	Fonctionnaires	EJE, CAP Petite enfance	X
<u>Éveil musical</u>	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	8 cycles de 3 à 4 semaines	5-9 ans	Association du PLE	ASSOCIATIF	Beatop	X
<u>Gymnastique</u>	X	Initiation	Étage du complexe Jean Jaurès	A pied	7 cycles de 3-4 semaines	5-10 ans	Club gymnique Cherbourgeois	ASSOCIATIF	BEES Gymnastique artistique	X
<u>GRS</u>	X	Initiation	Petit gymnase Jean Jaurès	A pied	3 cycles de 3-4 semaines	5-7 ans	Club gymnique Cherbourgeois	ASSOCIATIF	BEES Gymnastique artistique	X
<u>Arts plastiques</u>	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	8 cycles de 3-4 semaines	5-10 ans		Auto-entrepreneur	Maîtrise d'arts plastiques et BABA	X

Annexe 7

<u>Trampoline</u>	X	Initiation	Complexe Jean Jaurès	A pied	7 cycles de 3-4 semaines	6-11 ans	Club gymnastique Cherbourgeois	ASSOCIATIVE	BEN Gymnastique artistique	X	
<u>Hockey</u>	X	Initiation	Complexe Jean Jaurès	A pied	5 cycles de 3-4 semaines	7-11 ans	Association NCHOP	ASSOCIATIVE	Brevet d'Etat Roller	X	
<u>Handball</u>	X	Initiation	Complexe Jean Jaurès	A pied	2 cycles de 3-4 semaines	9-11 ans	Association ASO Hand	ASSOCIATIVE	Brevet d'Etat de Hand	X	
<u>Tennis</u>	X	Initiation	Complexe Tennistique	A pied	7 cycles de 3-4 semaines	9-11 ans	Association TCFH	ASSOCIATIVE	Brevet d'Etat de Tennis	X	
<u>Modelage</u>	X	Initiation	Locaux scolaires	A pied	5 cycles de 3-4 semaines	5-11 ans		Auto-entrepreneur	BPJEPS	X	

## Nom de l'école : Jean Macé (élémentaire) et les Avoynes (maternelle) Pistes d'activités proposées

Nom de l'école : Jean Macé et Les Avoynes  
Lieu d'implantation : Rue maillard - Equeurdreville-Hainneville  
Nombre d'enfants concernés : 90 en élémentaire et 55 en maternelle

Si activités intégrées à un accueil collectif de mineurs :	Si activités non intégrées à un accueil collectif de mineurs :
<p>Directeur</p> <p>Nom : MACE Céline sur Macé et CHERON Mélanie sur les Avoynes</p> <p>Prénom : Céline et Mélanie</p> <p>Diplôme : BAFD</p> <p>Cadre d'emploi : Groupe C - convention collective de l'animation</p>	<p>Référent du site</p>

Axes du projet d'école	Lien établi avec le PEDT mis en oeuvre sur le temps périscolaire
	Toutes les activités mises en place sur l'ensemble des temps périscolaires (TAP, périscolaire du matin et du soir, restauration du midi) sont intégrées au PESL.

Attention à l'organisation des temps et des espaces pour diminuer la fatigabilité et proposer à l'enfant divers modes d'activités : seul, en petits ou grands groupes. Il faut veiller à lui proposer une offre diversifiée dans le respect de son rythme et être vigilant à ne pas refaire l'école après l'école.

Renseigner le tableau ci-dessous pour l'année scolaire 2014/2015 (ajouter des lignes autant que besoin) :

Activité envisagée	Activité déjà existante		Niveau d'activité (initiation, approfondissement,....)	Lieu d'activité si prédéfini	Moyen de déplacement si nécessaire	Durée (cycle, annuel, sporadique,...)	Age des participants	Structure intervenante potentielle	Statut de l'intervenant (associatif, fonctionnaire, bénévole...)	Diplôme éventuel	Existence d'une convention de partenariat		Observations
	oui	non									oui	non	
Arts plastiques	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	6 cycles de 3-4 semaines	5-10 ans	Agent ville	Fonctionnaire	Plasticienne	X		
Cuisine	X		Initiation	Locaux scolaires et Forêt des Complets	Bus	4 cycles de 3-4 semaines	6-9 ans	FB Cooking	Auto-entrepreneur			X	
Web Radio	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	4 cycles de 3-4 semaines	6-9 ans	Les francas de la manche	ASSOCIATIF	bpieps	X		
DJING		X	Initiation	Locaux scolaires	NON	1 cycle de 3-4 semaines	10-11 ans	SONARTE	ASSOCIATIF		X		
Jeux de société	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	3 cycles de 3-4 semaines	7-10 ans	Association Des Jeux plein la Manche	ASSOCIATIF	Educateurs spécialisés	X		

<u>Conte et habillage sonore</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-6 ans</u>	<u>SONARTE</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>DEUG Musicologie</u>	X	
<u>Echecs</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>9-11 ans</u>	<u>UST Echecs</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Initiateur fédéral</u>	X	
<u>Musique assistée par ordinateur</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>9-10 ans</u>	<u>SONARTE</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>DEUG Musicologie</u>	X	
<u>Créa- recup</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaine</u>	<u>7-9 ans</u>	<u>Agent ville</u>	<u>Fonctionnaire</u>	<u>BAFA</u>	X	
<u>Football</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Petit gymnase Jean Jaurès</u>	<u>En bus</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>6-11 ans</u>	<u>Association FCEH</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Brevet d'Etat et BPJEPS en cours</u>	X	
<u>Danse contée</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Fort des Couplets</u>	<u>En bus</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-6 ans</u>	<u>Association Z'ailles</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Instructeur Zumba Kids</u>	X	
<u>Danse</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Fort des Couplets</u>	<u>En bus</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-6 ans</u>	<u>Les francas de la manche</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Diplôme d'Etat Danse</u>	X	
<u>Jeux d'opposition</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Etage complexe Jean Jaurès</u>	<u>A pied</u>	<u>1 cycle de 3-4 semaines</u>	<u>7-8 ans</u>	<u>Association ASH</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>BEPJES en cours et COP et BEESAPT</u>	X	
<u>Cirque</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Au chapiteau</u>	<u>En bus</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-6 ans</u>	<u>Ecole de cirque Barba Sousa</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Brevet d'initiateur arts du cirque</u>	X	
<u>Badminton</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Complexe Jean Jaurès</u>	<u>A pied</u>	<u>3 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>7-10 ans</u>	<u>Association ASH</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>BEPJES en cours et COP et BEESAPT</u>	X	
<u>Jouons avec la ludothèque</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>10 cycles de 3-5 semaines</u>	<u>3-5 ans</u>	<u>Agents ville Petite enfance</u>	<u>Fonctionnaires</u>	<u>EJE, CAP Petite enfance</u>	X	
<u>Complices - relaxation</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>10 cycles de 3-5 semaines</u>	<u>3-5 ans</u>	<u>Agents ville Petite enfance</u>	<u>Fonctionnaires</u>	<u>EJE, CAP Petite enfance</u>	X	
<u>Éveil musical</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>2 cycles de 3 à 4 semaines</u>	<u>5-6 ans</u>	<u>Association du PLE</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Beatep</u>	X	
<u>Éveil musical</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>8 cycles de 3 à 4 semaines</u>	<u>6-11 ans</u>		<u>Auto-entrepreneur</u>		X	
<u>Gymnastique</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Complexe Jean Jaurès</u>	<u>A pied</u>	<u>5 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>6-11 ans</u>	<u>Club gymnique Cherbourgeois</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>BEES Gymnastique artistique</u>	X	
<u>Hockey</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Complexe Jean Jaurès</u>	<u>A pied</u>	<u>5 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>6-11 ans</u>	<u>Association NCHOP</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Brevet d'Etat Roller</u>	X	
<u>Kim ball</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Complexe Jean Jaurès</u>	<u>A pied</u>	<u>1 cycle de 3-4 semaines</u>	<u>10-11 ans</u>	<u>Agent ville</u>	<u>Fonctionnaire</u>	<u>BEESAPT</u>	X	
<u>Tennis</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Complexe Tennis</u>	<u>En bus</u>	<u>4 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>6-9 ans</u>	<u>Association TCEH</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Brev d'Etat de Tennis</u>	X	



## Nom de l'école : Jean Goubert (élémentaire) et Pauline Kergomard (maternelle) Pistes d'activités proposées

Nom de l'école : Jean Goubert et Pauline Kergomard

Lieu d'implantation : ... Equeurdreville-Hainneville

Nombre d'enfants concernés : 145 en élémentaire et 78 en maternelle

<p style="text-align: center;"><i>Si activités intégrées à un accueil collectif de mineurs :</i></p> <p style="text-align: center;">Directeur</p> <p>Nom : MACE Céline sur Goubert Nom : CHERON mélanie sur Kergomard Diplôme : BAFD Cadre d'emploi : Groupe C – convention collective de l'animation</p>	<p style="text-align: center;"><i>Si activités non intégrées à un accueil collectif de mineurs :</i></p> <p style="text-align: center;">Réfèrent du site</p>
---	--

*Lien établi avec le PÉDT mis en oeuvre sur le temps périscolaire*

Toutes les activités mises en place sur l'ensemble des temps périscolaires (TAP, périscolaire du matin et du soir, restauration du midi) sont intégrées au PESL.

**Attention à l'organisation des temps et des espaces pour diminuer la fatigabilité et proposer à l'enfant divers modes d'activités : seul, en petits ou grands groupes. Il faut veiller à lui proposer une offre diversifiée dans le respect de son rythme et être vigilant à ne pas refaire l'école après l'école.**

Renseigner le tableau ci-dessous pour l'année scolaire 2014/2015 (ajouter des lignes autant que besoin) :

Activité envisagée	Activité déjà existante		Niveau d'activité (initiation, approfondissement,....)	Lieu d'activité si prédéfini	Moyen de déplacement si nécessaire	Durée (cycle, annuel, sporadique,...)	Age des participants	Structure intervenante potentielle	Statut de l'intervenant (associatif, fonctionnaire, bénévole...)	Diplôme éventuel	Existence d'une convention de partenariat		Observations
	oui	non									oui	non	
<u>Arts plastiques</u>	X		Initiation	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>5 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-11 ans</u>	<u>Agent ville</u>	<u>Fonctionnaire</u>	<u>Plasticienne</u>	X		
<u>Cuisine</u>	X		Initiation	<u>Cuisine pédagogique Ecole</u>	<u>A pied</u>	<u>1 cycle de 3-4 semaines</u>	<u>8-9 ans</u>	<u>Animateur de maison de quartier</u>	<u>Fonctionnaire</u>	<u>Beatop</u>	X		
<u>Modelage</u>	X		Initiation	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>6 Cycles de 3-4 semaines</u>			<u>Auto-entrepreneur</u>	<u>BAFA</u>	X		
<u>DJING</u>		X	Initiation	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>10-11 ans</u>	<u>SONARTE</u>	<u>ASSOCIATIF</u>		X		
<u>Bande dessinée</u>	X		Initiation	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>4 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>8-11 ans</u>		<u>Auto-entrepreneur</u>	<u>DNAT</u>	X		

## Annexe 7

Jeux de société	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	3 cycles de 3-4 semaines	8-10 ans	Association Des Jeux plein la Manche	ASSOCIATIF	Educateurs spécialisés	X
Conte et habillage sonore	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	3 cycles de 3-4 semaines	5-8 ans	SONARTE	ASSOCIATIF	DEUG Musicologie	X
Echecs	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	3 cycles de 3-4 semaines	10-11 ans	UST Echecs	ASSOCIATIF	Initiateur fédéral	X
Théâtre	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	4 cycles de 3-4 semaines	7-10 ans	Agent ville	Fonctionnaire	Animateur territorial	X
Créa-recup	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	2 cycles de 3-4 semaine	8-10 ans	Agent ville	Fonctionnaire	BAEA	X
Football	X	Initiation	Complexe Jean Jaurès	A pied	6 cycles de 3-4 semaines	7-11 ans	Association FCEH	ASSOCIATIF	Brevet d'Etat et BPJEPS en cours	X
Danse contée	X	Initiation	Bains Douches	A pied	2 cycles de 3-4 semaines	5-6 ans	Association Z'ailes	ASSOCIATIF	Instructeur Zumba Kids	X
Danse	X	Initiation	Bains-Douches	A pied	1 cycle de 3-4 semaines	10-11 ans	Les francas de la manche	ASSOCIATIF	Diplôme d'Etat Danse	X
Jeux d'opposition	X	Initiation	Complexe Jean Jaurès	A pied	2 cycles de 3-4 semaines	5-6 ans	Association ASH	ASSOCIATIF	BEJEPS en cours et COP et BEESAPT	X
Cirque	X	Initiation	Chapiteau	A pied	3 cycles de 3-4 semaines	5-7 ans	Ecole de cirque Barba Sousa	ASSOCIATIF	Brevet d'initiateur arts du cirque	X
Badminton	X	Initiation	Complexe Jean Jaurès	A pied	4 cycles de 3-4 semaines	7-10 ans	Association ASH	ASSOCIATIF	BEJEPS en cours et COP et BEESAPT	X
Rugby	X	Initiation	Stade Jean Jaurès	A pied	4 cycles de 3-4 semaines	6-11 ans	Association ASH	ASSOCIATIF	BEESAPT	X
Jouons avec la bibliothèque	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	10 cycles de 3-5 semaines	3-5 ans	Agents ville Petite enfance	Fonctionnaires	EJE, CAP Petite enfance	X
Compétences - relaxation	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	10 cycles de 3-5 semaines	3-5 ans	Agents ville Petite enfance	Fonctionnaires	EJE, CAP Petite enfance	X
Eveil musical	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	4 cycles de 3 à 4 semaines	5-7 ans	Association du PLE	ASSOCIATIF	Beatep	X
Création plastique fou	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	1 cycle de 3-4 semaines	10-11 ans	Agent ville	Fonctionnaire	BEATEP	X
Arts graphiques	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	4 cycles de 3-4 semaines	9-11 ans	Agent ville	Fonctionnaire	BEATEP	X
Eveil nutritionnel	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	7 cycles de 3-4 semaines	5-8 ans		Auto-entrepreneur	Dietéticienne	X



## Nom de l'école : Jules Ferry et Raymond Lecorre (maternelle)

### Pistes d'activités proposées

Nom de l'école : Jules Ferry et Raymond Lecorre  
 Lieu d'implantation : Rue Ferdinand Buisson et Rue des écoles Equeurdreville-Hainneville  
 Nombre d'enfants concernés : 130 en élémentaire et 76 en maternelle

Si activités intégrées à un accueil collectif de mineurs :		Si activités non intégrées à un accueil collectif de mineurs :									
Activité envisagée	Activité déjà existante oui non	Niveau d'activité (initiation, approfondissement,....)	Lieu d'activité si prédéfini	Moyen de déplacement si nécessaire	Durée (cycle, annuel, sporadique,...)	Age des participants	Structure intervenant potentielle	Statut de l'intervenant (associatif, fonctionnaire, bénévole...)	Diplôme éventuel	Existence d'une convention de partenariat oui non	Observations
Axes du projet d'école											
Lien établi avec le PÉDT mis en oeuvre sur le temps périscolaire											
Toutes les activités mises en place sur l'ensemble des temps périscolaires (TAP, périscolaire du matin et du soir, restauration du midi) sont intégrées au PESL.											
Attention à l'organisation des temps et des espaces pour diminuer la fatigabilité et proposer à l'enfant divers modes d'activités : seul, en petits ou grands groupes. Il faut veiller à lui proposer une offre diversifiée dans le respect de son rythme et être vigilant à ne pas relâcher l'école après l'école.											
Renseigner le tableau ci-dessous pour l'année scolaire 2014/2015 (ajouter des lignes autant que besoin) :											
Arts plastiques	X	Initiation	Locaux scolaires	NON	5 cycles de 3-4 semaines	5-11 ans	Agent ville	Fonctionnaire	Plasticienne	X	
Cuisine	X	Initiation	Cuisine pédagogique du Puzzle	A pied	3 cycles de 3-4 semaines	8-9 ans	Animateur de maison de quartier	Fonctionnaire	Beatep	X	
Cuisine	X	Initiation	Cuisine pédagogique du Puzzle	A pied	5 cycles de 3-4 semaines	5-10 ans	FB Cooking	Auto-entrepreneur		X	
DJING		Initiation	Salle Davoury	A pied	2 cycles de 3-4 semaines	10-11 ans	SONARTE	ASSOCIATIF		X	
Bande dessinée	X	Initiation	Salle Davoury	A pied	1 cycle de 3-4 semaines	10-11 ans		Auto-entrepreneur	DNAT	X	

Si activités intégrées à un accueil collectif de mineurs :

Directeur

Nom : VALLOGNES et LEONARD

Prénom : Karine et Julie

Diplôme : BAFD en cours et BAFD

Cadre d'emploi : Groupe C – convention collective de l'animation

Réfèrent du site

Si activités non intégrées à un accueil collectif de mineurs :

## Annexe 7

<u>Jeux de société</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>1 cycle de 3-4 semaines</u>	<u>8-9 ans</u>	<u>Association Des Jeux plein la Manche</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Educateurs spécialisés</u>	X	
<u>Conte et habillage sonore</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>7 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-8 ans</u>	<u>SONARTE</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>DEUG Musicologie</u>	X	
<u>Echecs</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>3 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>10-11 ans</u>	<u>UST Echecs</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Initiateur fédéral</u>	X	
<u>Théâtre</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>1 cycle de 3-4 semaines</u>	<u>6-7 ans</u>	<u>Agent ville</u>	<u>Fonctionnaire</u>	<u>Animateur territorial</u>	X	
<u>Langue des signes</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>3 cycle de 5 semaine</u>	<u>6-8 ans</u>	<u>Les francas de la manche</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>BAFA</u>	X	
<u>Jardin</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Jardin pédagogique du Puzzle</u> <u>Locaux scolaires</u>	<u>A pied</u>	<u>1 cycle de 3-4 semaines</u>	<u>7-8 ans</u>	<u>Agent ville</u>	<u>Fonctionnaire</u>	<u>BEATEP</u>	X	
<u>Créa- recup</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>1 cycle de 3-4 semaine</u>	<u>8-9 ans</u>	<u>Agent ville</u>	<u>Fonctionnaire</u>	<u>BAFA</u>	X	
<u>Football</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Grand Gymnase Lecanu</u>	<u>A pied</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>9-11 ans</u>	<u>Association FCEH</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Brevet d'Etat et BPJEPS en cours</u>	X	
<u>Danse comtée</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Salle ASH</u>	<u>A pied</u>	<u>4 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-10 ans</u>	<u>Association Z'aites</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Instructeur Zumba Kids</u>	X	
<u>Danse</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Salle ASH + Locaux scolaires</u>	<u>A pied</u>	<u>6 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-11 ans</u>	<u>Les francas de la manche</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Diplôme d'Etat Danse</u>	X	
<u>Jeux d'opposition</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Grand Dojo</u>	<u>A pied</u>	<u>6 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>6-10 ans</u>	<u>Association ASH</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>BEPJES en cours et COP et BEESAPT</u>	X	
<u>Cirque</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Petit Gymnase Lecanu</u>	<u>A pied</u>	<u>3 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-11 ans</u>	<u>Ecole de cirque Parba Sousa</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>Brevet d'initiateur arts du cirque</u>	X	
<u>Accrosport</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Petit Dojo</u>	<u>A pied</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>6-8 ans</u>	<u>Association ASH</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>BEPJES en cours et COP et BEESAPT</u>	X	
<u>Badminton</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Grand Gymnase Lecanu</u>	<u>A pied</u>	<u>5 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>6-10 ans</u>	<u>Association ASH</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>BEPJES en cours et COP et BEESAPT</u>	X	
<u>Volley</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Grand Gymnase Lecanu</u>	<u>A pied</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>9-10 ans</u>	<u>Association ASH</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>BEPJES en cours et COP et BEESAPT</u>	X	
<u>Rugby</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Stade Lecanu</u>	<u>A pied</u>	<u>3 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>6-9 ans</u>	<u>Association ASH</u>	<u>ASSOCIATIF</u>	<u>BEESAPT</u>	X	
<u>Kim Ball</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Grand Gymnase Lecanu</u>	<u>A pied</u>	<u>1 cycle de 3-4 semaines</u>	<u>10-11 ans</u>	<u>Agent ville</u>	<u>Fonctionnaire</u>	<u>BEESAPT</u>	X	
<u>Jouons avec la ludothèque</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>10 cycles de 3-5 semaines</u>	<u>3-5 ans</u>	<u>Agents ville Petite enfance</u>	<u>Fonctionnaires</u>	<u>EJE, CAP Petite enfance</u>	X	



## Nom de l'école : François Mitterrand (élémentaire et maternelle)

### Pistes d'activités proposées

Nom de l'école : François Mitterrand  
Lieu d'implantation : ... Equeurdreville-Hainneville  
Nombre d'enfants concernés : 134 en élémentaire et 70 en maternelle

<p><b>Si activités intégrées à un accueil collectif de mineurs :</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Directeur</i></p> <p>Nom : <b>LEBEURY</b> Prénom : <b>Stéphanie</b> Diplôme : <b>BAPD</b> Cadre d'emploi : <b>Groupes C – convention collective de l'animation</b></p>	<p style="text-align: center;"><i>Référent du site différents</i></p> <p>Nom : <b>LEBEURY Stéphanie sur l'élémentaire</b> Nom : <b>LEONARD Julie sur la maternelle</b> Diplôme : Cadre d'emploi :</p>
---	---

<p style="text-align: center;"><i>Axes du projet d'école</i></p>	<p style="text-align: center;"><i>Lien établi avec le PÉDT mis en oeuvre sur le temps périscolaire</i></p> <p>Toutes les activités mises en place sur l'ensemble des temps périscolaires (TAP, périscolaire du matin et du soir, restauration du midi) sont intégrées au PESL.</p>
--	--

**Attention à l'organisation des temps et des espaces pour diminuer la fatigabilité et proposer à l'enfant divers modes d'activités : seul, en petits ou grands groupes. Il faut veiller à lui proposer une offre diversifiée dans le respect de son rythme et être vigilant à ne pas refaire l'école après l'école.**

Renseigner le tableau ci-dessous pour l'année scolaire 2014/2015 (ajouter des lignes autant que besoin) :

Activité envisagée	Activité déjà existante		Niveau d'activité (initiation, approfondissement,....)	Lieu d'activité si pré-défini	Moyen de déplacement si nécessaire	Durée (cycle, annuel, sporadique,...)	Age des participants	Structure intervenante potentielle	Statut de l'intervenant (associatif, fonctionnaire, bénévole...)	Diplôme éventuel	Existence d'une convention de partenariat		Observations
	oui	non									oui	non	
<b>Arts plastiques</b>	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	2 cycles de 3-4 semaines	5-6 ans	Agent ville	Fonctionnaire	Plasticienne	X		
<b>Arts plastiques</b>	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	5 Cycles de 3-4 semaines	6-10 ans		Auto-entrepreneur	BAPA	X		
<b>DJING</b>		X	Initiation	Locaux scolaires	NON	2 cycles de 3-4 semaines	10-11 ans	SONARTE	ASSOCIATIF		X		
Bande dessinée	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	4 cycles de 3-4 semaines	8-11 ans		Auto-entrepreneur	DNAT	X		
Jeux de société	X		Initiation	Locaux scolaires	NON	3 cycles de 3-4 semaines	8-11 ans	Association Des Jeux plein la Manche	ASSOCIATIF	Educateurs spécialisés	X		

<u>Conte et habillage sonore</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>5 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-8 ans</u>	<u>SONARTE</u>	<u>ASSOCIATIVE</u>	<u>DEUG Musicologie</u>	X	
<u>Echecs</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>9-11 ans</u>	<u>UST Echecs</u>	<u>ASSOCIATIVE</u>	<u>Initiateur fédéral</u>	X	
<u>Théâtre</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>3 cycle de 3-4 semaines</u>	<u>6-8 ans</u>	<u>Agent ville</u>	<u>Fonctionnaire</u>	<u>Animateur territorial</u>	X	
<u>Jardin</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Jardin pédagogique du Fort des Couplets</u>	<u>A pied</u>	<u>6 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>7-10 ans</u>	<u>Les francas de la manche</u>	<u>ASSOCIATIVE</u>		X	
<u>Créa- recup</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>5 cycles de 3-4 semaine</u>	<u>8-9 ans</u>	<u>Agent ville</u>	<u>Fonctionnaire</u>	<u>B.A.V.A</u>	X	
<u>Football</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Complexe jean Jaurès</u>	<u>A pied</u>	<u>3 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>9-11 ans</u>	<u>Association FCEH</u>	<u>ASSOCIATIVE</u>	<u>Brevet d'Etat et BPJEPS en cours</u>	X	
<u>Danse contée</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Salle Fort des Couplets</u>	<u>A pied</u>	<u>4 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-10 ans</u>	<u>Association Z'ailes</u>	<u>ASSOCIATIVE</u>	<u>Instructeur Zumba Kids</u>	X	
<u>Danse</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Salle Fort des Couplets</u>	<u>A pied</u>	<u>4 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-11 ans</u>	<u>Les francas de la manche</u>	<u>ASSOCIATIVE</u>	<u>Diplôme d'Etat Danse</u>	X	
<u>Jeux d'opposition</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Complexe jean Jaurès</u>	<u>A pied</u>	<u>1 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>6-9 ans</u>	<u>Association ASH</u>	<u>ASSOCIATIVE</u>	<u>BEPJEPS en cours et COP et BEESAPT</u>	X	
<u>Cirque</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Chapiteau</u>	<u>A pied</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-6 ans</u>	<u>Ecole de cirque Barba Sousa</u>	<u>ASSOCIATIVE</u>	<u>Brevet d'initiateur arts du cirque</u>	X	
<u>Badminton</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Complexe jean Jaurès</u>	<u>A pied</u>	<u>5 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>6-10 ans</u>	<u>Association ASH</u>	<u>ASSOCIATIVE</u>	<u>BEPJEPS en cours et COP et BEESAPT</u>	X	
<u>Jouons avec la ludothèque</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>10 cycles de 3-5 semaines</u>	<u>3-5 ans</u>	<u>Agents ville Petite enfance</u>	<u>Fonctionnaires</u>	<u>EJE, CAP Petite enfance</u>	X	
<u>Complices - relaxation</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>10 cycles de 3-5 semaines</u>	<u>3-5 ans</u>	<u>Agents ville Petite enfance</u>	<u>Fonctionnaires</u>	<u>EJE, CAP Petite enfance</u>	X	
<u>Eveil musical</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>4 cycles de 3 à 4 semaines</u>	<u>5-7 ans</u>	<u>Association du PLE</u>	<u>ASSOCIATIVE</u>	<u>Beatop</u>	X	
<u>Eveil musical</u>	X		<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>2 cycles de 3 à 4 semaines</u>	<u>6-9 ans</u>		<u>Auto-entrepreneur</u>		X	
<u>Création plastique fou</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Fort des Couplets</u>	<u>A pied</u>	<u>1 cycle de 3-4 semaines</u>	<u>10-11 ans</u>	<u>Agent ville</u>	<u>Fonctionnaire</u>	<u>BEATEP</u>	X	
<u>Arts graphiques</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>1 cycle de 3-4 semaines</u>	<u>10-11 ans</u>	<u>Agent ville</u>	<u>Fonctionnaire</u>	<u>BEATEP</u>	X	
<u>Eveil nutritionnel</u>		X	<u>Initiation</u>	<u>Locaux scolaires</u>	<u>NON</u>	<u>2 cycles de 3-4 semaines</u>	<u>5-6 ans</u>		<u>Auto-entrepreneur</u>	<u>Dieteticienne</u>	X	





## EXPÉRIMENTATION AUX CONDITIONS D'ENCADREMENT EN ACM

Décret du 2 août 2013 relatif au projet éducatif territorial :

«Article 2

*I. A titre expérimental, pour une durée de trois ans, les taux d'encadrement des accueils de loisirs périscolaires organisés dans le cadre d'un projet éducatif territorial peuvent être réduits par rapport aux taux prévus par l'article R. 227-16 du code de l'action sociale et des familles, sans pouvoir être inférieurs à :*

*1° Un animateur pour quatorze mineurs âgés de moins de six ans ;*

*2° Un animateur pour dix-huit mineurs âgés de six ans ou plus.»*

*Par dérogation à l'article R. 227-20 du code de l'action sociale et des familles, les personnes qui participent ponctuellement avec le ou les animateurs à l'encadrement des activités périscolaires sont comprises, pendant le temps où elles y participent effectivement et pour l'application de l'article R. 227-12 du même code, dans le calcul de ces taux d'encadrement.*

*Par dérogation au 1° du II de l'article R. 227-1 du même code, la durée minimale prévue pour les activités périscolaires par journée de fonctionnement est ramenée à une heure.*

*(...)*

*III. Sans préjudice des contrôles prévus au II de l'article 1er du présent décret, l'expérimentation peut être interrompue à tout moment par le préfet si les exigences mentionnées ci-dessus ne sont pas respectées, dans les conditions prévues au I de l'article L. 227-11 du code de l'action sociale et des familles.*

Article 3

*L'évaluation de l'expérimentation prévue au I de l'article 2 fait l'objet, six mois avant son terme, d'un rapport réalisé par le comité de pilotage mentionné à l'article L. 551-1 du code de l'éducation réunissant l'ensemble des partenaires du projet éducatif territorial signataires de la convention mentionnée au I de l'article 1er et transmis au préfet du département et au recteur d'académie(...).»*

❖ L'accueil collectif de mineurs ... *les Français de la Manche* ...

représenté légalement par ... *Arnaud Boquet, Coordinateur de site* ...

et dont le n° d'organisateur est le suivant ... *050 096 0096* ...

**s'engage dans une démarche PEDT et, à ce titre, sollicite une expérimentation aux taux d'encadrement en ACM telle que prévue par l'article 1, I et III du décret du 2 août 2013 relatif au projet territorial.**

## Annexe 5

❖ L'expérimentation portera sur les points suivants :

La possibilité de modifier le taux d'encadrement à un animateur pour quatorze mineurs âgés de moins de six ans.

La possibilité de modifier le taux d'encadrement à un animateur pour dix-huit mineurs âgés de plus de six ans.

La possibilité d'inclure dans le calcul des taux d'encadrement les personnes qui participent ponctuellement pendant le temps de leur participation effective.

La possibilité de ramener la durée minimale prévue pour les activités périscolaires déclarées en ACM à une heure par journée de fonctionnement (au lieu de deux heures selon les normes du CASF).

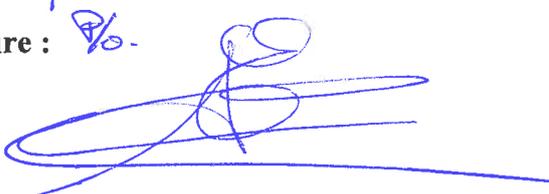
❖ Pendant la durée de l'expérimentation, **l'organisateur s'engage à assurer la sécurité des mineurs accueillis et la qualité des activités qui leur sera proposé.**

❖ L'expérimentation est menée pour une durée de trois ans maximum dans le cadre d'un PEDT, l'organisateur **s'engage à anticiper la fin de la période expérimentale** : entrée en formation, recrutement,...

❖ L'organisateur s'engage à réaliser un rapport de l'expérimentation, six mois avant son terme, en collaboration avec le comité de pilotage mentionné à l'article L. 551-1 du code de l'éducation réunissant l'ensemble des partenaires du projet éducatif territorial signataires de la convention mentionnée au I de l'article 1er et transmis au préfet du département et au recteur d'académie, soit à l'adresse suivante :

**Direction départementale de la cohésion sociale de la Manche  
1 bis rue de la Libération  
BP 20524  
50004 SAINT LO cedex**

Fait à *Granville* le : *7 Novembre 2014.*

Signature : *Po.*  


Annexe 6

**Ressources et besoins en personnel d'encadrement et de direction**

Renseignez vos besoins en personnel d'animation pour la rentrée 2014 :

Diplôme	Nombre de personnes disponibles en interne	Nombre de personnes rentrant en formation	Nombre de personne à recruter
B.A.F.A.	22	6	
B.E.E.S 1 <sup>ER</sup> Degré			
B.P.J.E.P.S.	4	1	
B.E.A.T.E.P	6	1	
BAFD	3	4	
CAP petite enfance	15		
Licence STAPS	1		
Diplôme professionnel de professeur des écoles			
C.Q.P animateur périscolaire	3	3	0
Autre (préciser :) EJE	3		
BEESAPT	3		
Brevet-diplôme d'état	23		
DEUG musicologie	1		
Sans qualification	6		
Statut des fonctionnaires territoriaux	Nombre de personnes disponibles en interne	Nombre de personnes rentrant en formation	Nombre de personne à recruter
Animateur territorial			
Adjoint territorial d'animation			
A.T.S.E.M	16		
E.T.A.P.S			
Autre (préciser :)			
<b>TOTAL</b>			

**Arrêté du 12 décembre 2013 :**

« Par dérogation et pour une durée de trois ans, le préfet peut permettre aux personnes titulaires du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur en accueil collectif de mineurs d'exercer les fonctions de direction des accueils de loisirs organisés, pour l'encadrement des enfants scolarisés pendant les heures qui précèdent et suivent la classe, pour une durée de plus de quatre-vingt jours et pour un effectif supérieur à quatre-vingt mineurs. Cette dérogation ne peut être accordée qu'en cas de difficulté manifeste de recrutement et pour une période qui ne peut excéder douze mois. »

Annexe 6

Renseignez vos besoins en personnel de direction pour la rentrée 2014 :

Diplôme	Nombre de personnes disponibles en interne	Nombre de personnes rentrant en formation	Nombre de personne à recruter
B.E.F.A			
B.E.A.T.E.P Spécialité activités sociales-vie locale			
B.P.J.E.P.S. L.T.P	2	1	
B.P.J.E.P.S avec UCC de direction			
B.E.E.S 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> degré			
D.U.T carrière sociale			
Diplôme professionnel de professeur des écoles			
D.E.J.E.P.S	1		
B.A.F.D.	4	4	
Autre (préciser :)			
Sans qualification			
Statut des fonctionnaires territoriaux	Nombre de personnes disponibles en interne	Nombre de personnes rentrant en formation	Nombre de personne à recruter
Attaché territorial spécialité animation			
Animateur territorial			
Conseiller territorial socio-éducatif.			
E.T.A.P.S			
Autre (préciser :)			
TOTAL			

# VILLE D'EQUEURDREVILLE - HAINNEVILLE

DÉPARTEMENT de la MANCHE

## **ANNEXE 1 – Commune signataire du PEDT**

Ville de Equeurdreville-Hainneville

## **ANNEXE 2 – Documents de demande d'autorisation d'accueil d'enfants de moins de 6 ans**

Tous les bâtiments sont déclarés (PV de sécurité, plans etc.) mais la PMI n'est pas encore passée sur les locaux. Cela a été fait en 2013/2014 pour les sites de Le Corre et Kergomard.

## **ANNEXE 3 – Comité de pilotage**

Comité de pilotage comprenant 9 personnes :

Directeur des services socio éducatifs et culturels  
Responsable du pôle enfance  
Responsable du pôle education  
Coordinateur Francas du secteur  
Responsable pédagogique des Francas du secteur  
Responsable du service des sports  
Responsable du service culturel  
Secrétaire de la direction socio-éducative et culturelle de la ville  
Coordinatrice APE / animatrice de liaison

## ANNEXE 4 – Organisation hebdomadaire

### Périodes / Cycles des APE 2014-2015

Périodes	1		2		3	4		5		
Cycles	Du 8/09 au 26/09	Du 29/09 au 17/10	Du 3/11 au 21/11	Du 24/11 au 19/12	Du 5/01 au 6/02	Du 23/02 au 13/03	Du 16/03 au 10/04	Du 27/04 au 22/05	Du 25/05 au 12/06	Du 15/06 au 3/07
	3 semaines	3 semaines	3 semaines	4 semaines	5 semaines	3 semaines	4 semaines	4 semaines	3 semaines	3 semaines

- maternelle le Corre : 08h25 – 11h35 / 13h35- 14h45 le mardi  
08h25 – 11h35 / 13h35 – 16h00 les lundi, jeudi et vendredi  
08h25 – 11h35 le mercredi
- maternelle les Avoynes : 08h25 – 11h35 / 13h35- 14h45 le mardi  
08h25 – 11h35 / 13h35 – 16h00 les lundi, jeudi et vendredi  
08h25 – 11h35 le mercredi
- maternelle Kergomard : 08h25 – 11h35 / 13h35- 14h45 le jeudi  
08h25 – 11h35 / 13h35 – 16h00 les lundi, mardi et vendredi  
08h25 – 11h35 le mercredi
- maternelle Mitterrand : 08h30 – 11h45 / 13h45 - 14h45 le jeudi  
08h30 – 11h45 / 13h45 – 16h00 les lundi, mardi et vendredi  
08h30 – 11h45 le mercredi
- maternelle Blum : 08h30 – 11h45 / 13h45 - 14h45 le lundi  
08h30 – 11h45 / 13h45 – 16h00 les mardi, jeudi et vendredi  
08h30 – 11h45 le mercredi
- maternelle Bocher : 08h30 – 11h45 / 13h45 - 14h45 le lundi  
08h30 – 11h45 / 13h45 – 16h00 les mardi, jeudi et vendredi  
08h30 – 11h45 le mercredi

- élémentaire Blum : 08h30 – 11h45 / 13h45 - 14h45 le lundi  
08h30 – 11h45 / 13h45 – 16h00 les mardi, jeudi et vendredi  
08h30 – 11h45 le mercredi
- élémentaire Bocher 08h30 – 11h45 / 13h45 - 14h45 le lundi  
08h30 – 11h45 / 13h45 – 16h00 les mardi, jeudi et vendredi  
08h30 – 11h45 le mercredi
- élémentaire Ferry : 08h30 – 11h45 / 13h45 - 14h45 le mardi  
08h30 – 11h45 / 13h45 – 16h00 les lundi, jeudi et vendredi  
08h30 – 11h45 le mercredi
- élémentaire Macé : 08h30 – 11h45 / 13h45 - 14h45 le mardi  
08h30 – 11h45 / 13h45 – 16h00 les lundi, jeudi et vendredi  
08h30 – 11h45 le mercredi
- élémentaire Mitterrand : 08h30 – 11h45 / 13h45 - 14h45 le jeudi  
08h30 – 11h45 / 13h45 – 16h00 les lundi, mardi et vendredi  
08h30 – 11h45 le mercredi
- élémentaire Goubert : 08h30 – 11h45 / 13h45 - 14h45 le jeudi  
08h30 – 11h45 / 13h45 – 16h00 les lundi, mardi et vendredi  
08h30 – 11h45 le mercredi

## **ANNEXE 5 – Demande d'expérimentation aux conditions d'encadrement et accueil en loisir périscolaire**

## **ANNEXE 6 – Ressources et besoins en personnel d'encadrement et de direction**

- Responsable du service Education, en charge des 4,5 jours : Mme OSMOND Eloïse
- Coordinatrice des APE : Mme CRESPO Sabrina
- Coordinateur Francas du secteur : Mr BOCQUET Arnaud
- Responsable pédagogique des Francas du secteur : Mme EVE (née LESAGE) Aurélie
- Référents sur chaque site
  - Mme Julie LEONARD : école élémentaire Jules Ferry et école maternelle François Mitterrand
  - Mr Bertrand LEFRANC : groupe scolaire Joseph Bocher
  - Mme Stéphanie LEBEURY : école élémentaire François Mitterrand
  - Mme Céline MACE : écoles élémentaire Jean Goubert et Jean Macé
  - Mme Mélanie CHERON : écoles maternelles Les Avoynes, Pauline Kergomard et Léon Blum
  - Mr Arnaud BOCQUET : école élémentaire Léon Blum
  - Mme Karine VALLOGNES : école maternelle Raymond Le Corre

## ANNEXE 7 – Activités proposées

PS : sieste – réveil échelonné jeux libres

MS : mise en place d'activités avec les éducatrices de jeunes enfants et la ludothèque

		lundi				mardi				jeudi			
		J. Bocher		L. Blum		R. Le Corre		Les Avoynes		P. Kergomard		F. Mitterrand	
		Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 1	Groupe 2
Période 1	Cycle 1 (3 semaines)	Ludothèque (JL) La construction	KR Autour du Kamishiba	Ludothèque (P.J) La ferme	Agent Charis Danse	Ludothèque (JL) Les moyens De transport	SB Autour du Kamishiba	Ludothèque (P.J) Les couleurs	Agent Charis Danse	Ludothèque (JL) Le cirque	FK Autour du Kamishiba	Ludothèque (P.J) La mer	Agent Autour du Kamishiba
	Cycle 2 (3 semaines)	KR Autour du Kamishiba	Ludothèque (JL) La construction	Agent Charis Danse	Ludothèque (P.J) La ferme	SB Autour du Kamishiba	Ludothèque (JL) Les moyens De transport	Agent Charis Danse	Ludothèque (P.J) Les couleurs	FK Autour du Kamishiba	Ludothèque (JL) Le cirque	Agent Autour du Kamishiba	Ludothèque (P.J) La mer
Période 2	Cycle 3 (3 semaines)	Ludothèque (JL) La ferme	KR Complices Relaxation	Ludothèque (P.J) Les moyens De transport	Agent Motricité fine Manipulation	Ludothèque (JL) Les couleurs	SB Autour des Manonnettes	Ludothèque (P.J) Le cirque	Agent Motricité fine Manipulation	Ludothèque (JL) La mer	FK Rondes Jeux chantés Relaxation	Ludothèque (P.J) La construction	Agent Charis Danse
	Cycle 4 (4 semaines)	KR Complices Relaxation Chants de Noël	Ludothèque (JL) La ferme	Agent Motricité fine Manipulation	Ludothèque (P.J) Les moyens De transport	SB Autour des Manonnettes	Ludothèque (JL) Les couleurs	Agent Motricité fine Manipulation	Ludothèque (P.J) Le cirque	FK Rondes Jeux chantés Relaxation	Ludothèque (JL) La mer	Agent Charis Danse	Ludothèque (P.J) La construction
Période 3	Cycle 5 (5 semaines)	Ludothèque (JL) Les moyens De transport	KR Arts Plastiques	Ludothèque (P.J) Les couleurs	Agent Autour des Manonnettes	Ludothèque (JL) Le cirque	SB Chants Danse	Ludothèque (P.J) La mer	Agent Autour des Manonnettes	Ludothèque (JL) La construction	FK Autour des Manonnettes	Ludothèque (P.J) La ferme	Agent Autour des Manonnettes
Période 4	Cycle 6 (3 semaines)	KR Autour des Manonnettes	Ludothèque (JL) Les couleurs	Agent Jeux de motricité	Ludothèque (P.J) Le cirque	SB Chants Danse	Ludothèque (JL) La mer	FK Autour du jardin	Ludothèque (P.J) La construction	FK Autour du jardin	Ludothèque (JL) La ferme	Agent Motricité fine Manipulation	Ludothèque (P.J) Les moyens De transport
	Cycle 7 (4 semaines)	Ludothèque (JL) Les couleurs	KR Autour des Manonnettes	Ludothèque (P.J) Le cirque	Agent Jeux de motricité	Ludothèque (JL) La mer	SB Motricité fine Manipulation	Ludothèque (P.J) La construction	FK Autour du jardin	FK Autour du jardin	Ludothèque (JL) La ferme	Agent Motricité fine Manipulation	Agent Motricité fine Manipulation
Période 5	Cycle 8 (3 semaines)	KR Motricité fine Manipulation	Ludothèque (JL) Le cirque	Agent Autour du Kamishiba	Ludothèque (P.J) La mer	SB Motricité fine Manipulation	Ludothèque (JL) La construction	Agent Autour du Kamishiba	Ludothèque (P.J) La ferme	FK Autour du jardin	Ludothèque (JL) Les moyens De transport	Agent Arts Plastiques	Ludothèque (P.J) Les couleurs
	Cycle 9 (3 semaines)	Ludothèque (JL) Le cirque	KR Motricité fine Manipulation	Ludothèque (P.J) La mer	Agent Autour du Kamishiba	Ludothèque (JL) La construction	SB Jeux de motricité	Agent Autour des Manonnettes	Ludothèque (P.J) La mer	FK Autour du Kamishiba	Ludothèque (JL) Les moyens De transport	Ludothèque (P.J) Les couleurs	Agent Arts Plastiques
	Cycle 10 (4 semaines)	KR Arts Plastiques	Ludothèque (JL) Les moyens De transport	Agent Autour des Manonnettes	Ludothèque (P.J) Les couleurs	SB Jeux de motricité	Ludothèque (JL) Le cirque	Agent Autour des Manonnettes	Ludothèque (P.J) La mer	FK Motricité fine Manipulation	Ludothèque (JL) La construction	Agent Autour des Manonnettes	Ludothèque (P.J) La ferme

### De la GS au CM2

Associations	Intervenants/activités	Activités proposées
Des jeux plein la manche	Mme Dardenne	Jeux de société
	Mr Lesage	
P.L.E	Mr Muller	Éveil musical
Francas	Mme Touraine	Langue des signes
	Mme Czaplinski	Web radio
	Mr Lefranc et Mr Ménard	Jardin
	Mme Meurie	Danse
Son' Arte	Mme Pierre	Calligraphie
	Mr Ourselin	Histoire et Habillage Sonore
	Mr Jourdan	Musique assistée sur ordinateur Éveil musical avec tablettes tactiles
ASH	Mme Tharsyle	Karaté
	Mme Lepoittevin	Jardin
	Mr Guihot	Gymnastique enfant
		Jeux d'opposition
		Volley-Ball
Mr Diguët	Rugby Badminton	
CGC	Mr Pele	Gym
	Mme Rohr	GRS
TCEH	Mr Fossey	Tennis
	Mme Girre	
	Mr Bailly	
USTE	En recrutement	Basket
FCEH	Mr Bretot	Football
NCHOP	Mr Jamard	Roller / Hockey
Z'ailes	Mlle Chalopin	Danse contée
		Zumba
USTE Echecs	Mr Altmoffer	Echecs
	Mme Violette	
Au fil de l'écran	Mr Bordier	Photo / Vidéo
GPNC	Mr Blot	Tennis de Table
RCCH	Mr Mauger	Rugby

Associations	Intervenants/activités	Activités proposées
Barba'sousa	Mr De Sousa	Cirque
Be Hand	Mr Dairoux	Handball
	Mme Nicolle	Yoga
		Petites méditations
	Mme Bastie	L'alimentation et les 5 sens
FBCooking	Mme Bletel	Cuisine
	Mr Lambert	Animation percus.
	Mr Blanchin	Eveil musical
« Le tourne disque »		Mr Lesoif
	Mr Dubois	Éveil musical
	Mme Belaud	Arts plastiques
	Mme Kantserova	Modelage
	Mme Poutas	Petits bricolages
	Mr Legendre	BD
	Mme Mrozek	Modelage
	Mme Blas	Relaxation
DSEC	Valérie GELINEAU	Arts plastiques
	Hélène MARIEN	Théâtre
	Sarah GROULT	Atelier Créa-récup'
Quartier	Noémie LETABLIER	Cuisine
Culture	Émilie CONSTANTIN	Arts graphiques
Jeunesse	Élodie LESAGE	Plastique fou, Kin Ball, Prévention tabac, prévention santé
	Gaël KERBAUL	
	Amélie AULNAY	
	Yoann DEPARIS	
Sport	Sophie POUVREAU	Secourisme
	Dominique GOSSARD	
	Baptiste DOUCET	
	Émilie MOUDOIT	
	Sandra PELE	
	Nicolas BEAUCHET	
Fabienne BAUDET		
	Romain LEBRUMAN	

## **ANNEXE 8 – Demande de dérogation aux qualifications de direction**

Demande en cours auprès de la DDCs pour les référents de site.